

Sujet : [INTERNET] Déposition au registre de l'enquête publique - Carrière Pouligny Saint Pierre

De : "> Clara Vanosmael (par Internet)" <clara.vanosmael@gmail.com>

Date : 15/10/2017 22:54

Pour : ddcssp-ep-carriere-poulignystpierre@indre.gouv.fr

Mr. le Commissaire enquêteur,

Mon mari Bart Vannieuwenhuyse et moi, Clara Vanosmael, nous soutenons toutes les remarques citées dans la lettre incluse.

En plus, nous voulons défendre nos intérêts personnels.

Après 15 ans de visites annuelles au Parc naturel régional de la Brenne nous sommes, depuis Décembre 2016, propriétaires d'une vieille maison charmante, typique et caractéristique située à La Chaume.

Etant biologistes, eco-touristes tous les deux, nous avons toujours réjouis de nos séjours en Brenne, très souvent en compagnie d'amis et grands amateurs de la nature.

Nous sommes fortement émus par la nouvelle qu'une carrière de calcaire pourra être implantée juste en face de chez nous !

L'étude, faite sur la demande des entrepreneurs, minimise l'effet sur l'environnement humain et l'environnement naturel.

Si l'exploitation d'une carrière à Pouligny-saint-Pierre serait réalisée, elle serait implantée au milieu du CORRIDOR VERT qui relie le SIC "grande Brenne" et le ZSC "Vallée de la Creuse et affluents". Ce corridor est de très grande valeur écologique (passage et distribution) pour la faune et la flore caractéristique des pentes calcaires et des bords de ruisseau.

Aux multiples visites à la mairie de Pouligny-saint-Pierre, personne, (le Maire inclus), nous a averti que l'exploitation d'une carrière de calcaire, à 1 km de notre maison, pourra s'installer.

Pouvez-vous vous imaginer quelle perturbation et nuisance ça va provoquer pour nous tous ? Le bruit causé par le broyage des blocs calcaires, les camions de 25 tonnes sur les routes, ainsi que la poussière ... Et il y a la perte de valeur de nos maisons ...

Pour multiples raisons de plus, nous disons "NON à la carrière de calcaire à Pouligny-saint-Pierre" !

Veuillez agréer Monsieur, nos sentiments dévoués,

Clara Vanosmael Bart Vannieuwenhuyse

— Pièces jointes —

déposition Vannieuwenhuyse.docx

19,4 Ko

Bart et Clara Vannieuwenhuysse
Vorsenkwaak 5
2960 Brecht
Belgique
Et
1 Rue des Vignes
36300 Pouligny-Saint-Pierre (La Chaume)

à

Monsieur le commissaire enquêteur
Sur l'utilité publique de l'établissement d'une carrière
Mairie de Pouligny Saint Pierre
36300 Pouligny Saint Pierre

NON à la carrière de calcaire en Brenne !!!

Cher Mr. le Commissaire enquêteur,

Etant grand amateur du Parc naturel régional de la Brenne, j'ai été fort surpris d'apprendre qu'il y a des intentions d'implanter, **DANS le Parc!**, une carrière de calcaire de 17ha, 100 000 à 120 000 tonnes de calcaire excavés par an pendant les 30 ans à venir, ce qui équivaut à 40/50 camions de 20/25 tonnes par jour. Tout ceci se passera à 300m de La Boudinière, à 1km seulement de La Chaume, et d'autres hameaux ... Hélas, les habitants ne seront pas les seules victimes du terrible impact:

- perte de terre et d'espace,
- perte de tranquillité
- perte de l'aspect rural,
- dispersion de vagues de poussière causée par l'exploitation, par le broyage des blocs et par des camions,
- gêne du bruit causé également par l'exploitation, le broyage, les camions, ...
- perte de valeur des propriétés

Il y aura aussi l'attaque contre la nature, contre l'écosystème précieux et fragile. Ici l'impact sera également dévastateur.

Si jamais, dans le pire des cas, les entreprises reçoivent la permission d'exploiter une carrière de calcaire à Pouligny-saint-Pierre, en Brenne, des précédents importants seront créés pour d'autres attaques contre le Parc naturel de la Brenne.

Alors où se terminera cette folie???

Comme la nature ne peut pas se défendre, c'est moi qui prends la parole à sa place.

En 1989 La Brenne a été classée comme 'Parc naturel régional de la Brenne', préservant ainsi une des zones humides continentales les plus importantes de la France. Cette région est reconnue au niveau international, pour la richesse de sa faune et de sa flore.

C'est son écosystème à très haute biodiversité (très haute densité de différentes espèces précieuses par mètre carré) qui a aidé à relancer l'économie locale : les fournisseurs de produits locaux, l'hôtellerie-restauration, l'artisanat, l'agriculture, l'habitation primaire et secondaire, la rénovation des vieilles maisons caractéristiques, ... ils ont tous repris haleine !

La carrière se situera dans une zone tampon du 'Cœur de la Brenne' et à proximité d'une zone de raccordement naturel, un ruban vert, le long des berges boisées d'un petit ruisseau, affluent du Suin qui se jette à son tour dans la Creuse. Ce ruban vert fonctionne comme liaison entre différents écosystèmes et est d'une grande valeur écologique. La carrière causera une fragmentation de ce ruban vert et mettra en danger la vie de grands et petits, mammifères, des oiseaux, des reptiles, des amphibiens, des insectes et de la flore. L'équilibre fragile sera totalement perturbé et bouleversé. Le raccordement des différents habitats, font la squelette de la nature, ce sont des ancrages naturels.

C'est exactement là que cet immense obstacle de 17ha sera implanté ... carrière, bâtiments, grues, tapis roulants, machines à broyer, accès revêtis, accès interdit, zone dangereuse, ...

Le vrai point fort de la Brenne, c'est son caractère rural, sa nature, sa tranquillité, c'est ce qui attire les visiteurs, les éco-touristes, de nouveaux habitants, ... C'est ça qui fait tourner également l'économie locale, ce qui apporte des revenus pour la région.

La carrière de calcaire ne s'accorde, en aucun cas, avec la Brenne!

NON à la carrière de calcaire!

Nos propres intérêts pour la région de la Brenne, étant propriétaires d'une maison à la Chaume depuis 9 mois, c'est la nature dans toutes ses facettes, dans toute sa diversité.

Nous avons mis en marche la réhabilitation de cette maison charmante et caractéristique, bâti dans les années 1850. Les travaux seront fait par des entrepreneurs et fournisseurs locaux.

Chaque année, et ceci depuis 15 ans, nous séjournons plusieurs fois en Brenne, souvent en compagnie d'amis belges, 10-15 personnes. Nous, comme beaucoup d'autres, nous faisons des stimulants aux producteurs locaux, aux restaurants, aux chambres d'hôtes, ... Nous faisons de la pub pour le Parc de la Brenne, pour sa nature, sa faune et sa flore, son caractère typique et rural. La région est fort appréciée par les accros de la nature et beaucoup d'autres. L'éco-tourisme y est florissant et fait prospérer toute la région.

Une carrière de calcaire détruira plus qu'on puisse s'imaginer.

La nature n'est pas constituée de fragments détachés, comme présenté dans le dossier de l'entreprise, c'est un écosystème où tout est lié l'un avec l'autre. Ravager une partie aura sa répercussion sur tout ce système complexe et ingénieux.

Prenons par exemple les abeilles : la poussière qui se déposera sur les feuilles des arbres fruitier, sur les fleurs, ... l'effet néfaste s'affirmera sans aucun doute.

La carrière de calcaire ne s'accorde, en aucun cas, avec Pouligny-saint-Pierre, ni avec le Parc de la Brenne, ni avec ces habitants, ni avec sa nature !

